

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Articles 200, 238bis du code général des impôts (CGI)

N° d'ordre du reçu 2015 /

Bénéficiaire

LA CAPONNIERE, Fédération pour la sauvegarde du patrimoine militaire fortifié
2 rue Jean-Pierre Melville, 90000 BELFORT

Déclarée en Préfecture du Territoire de Belfort sous N° W901000504 INSEE Numéro SIRET : 37839767300021 – APE : 9499Z
Agrément Jeunesse et Sport N° 90.2004.019 (Arrêté 200402090202 du 9/02/2004 - Préfecture du T. de Belfort)

Objet: La fédération vise à sensibiliser les personnes morales publiques et privées et les personnes physiques à la protection, la préservation, la restauration, la valorisation et la réutilisation à des fins touristiques, culturelles et sportives du patrimoine militaire fortifié.

Organisme reconnu d'intérêt général par décision du 14 août 2012

Donateur

Nom, Prénom ou Dénomination

Adresse

N°, Rue

Code postal, Commune

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de : euros.

Somme en toutes lettres

Date du versement ou du don / /

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI et 238 bis du CGI

Date : / /

Signature : 

Reçu N°

Donateur

Nom, Prénom ou Dénomination

Adresse

N°, Rue

Forme du don :

Acte authentique Acte sous seing privé Déclaration de don manuel Autres

Nature du don :

Numéraire : Titres de sociétés : Autres :

Montant du don :

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

Remise d'espèces : chèque : Virement, carte bancaire :